



Communiqué
mercredi 22 juillet 2009

Le Parc National dans les mains des opposants à la restauration de l'Ours brun des Pyrénées !

Les associations de protection de la nature viennent de prendre connaissance de l'arrêté du Ministère de l'Écologie désignant les nouveaux membres du Conseil d'Administration du Parc National des Pyrénées (PNP)

Le représentant des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) pour le département des Hautes-Pyrénées au sein de ce Conseil d'Administration était, depuis la création du PNP, un membre qualifié de FNE Midi-Pyrénées (fédération régionale des APNE), elle-même affiliée à la fédération nationale, France Nature Environnement.

Désormais, avec cet arrêté, c'est une représentante de l'Association pour la Protection du Patrimoine pyrénéen (ASPP 65) qui siègera pour la défense des fragiles écosystèmes et de la biodiversité de nos montagnes. Jusqu'ici, M^{me} Broueilh siégeait déjà au CA du Parc, comme représentante de la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées. **Créée en 2000, l'ASPP 65 représente en effet essentiellement divers éleveurs et agriculteurs du département (voir leur site, www.aspp65.com).**

Agréée depuis moins de deux mois au titre du code de l'environnement, l'ASPP 65 a semble-t-il une vision de la protection de la biodiversité bien singulière, **puisqu'elle affiche comme objectif principal de s'opposer au plan de restauration de l'Ours brun dans les Pyrénées**. Pour exemple, un extrait de sa déclaration lors du *Comité départemental sur le pastoralisme et la gestion de l'espace montagnard* du 22 juin 2007 :

« Nous en avons assez de l'autisme de tous ceux à qui nous avons longuement expliqué que la cohabitation reste un leurre. C'est pourquoi, compte tenu des éléments de prédatons et de dangerosité nous exigeons de l'Etat et de ses représentants :

- la capture immédiate de cette ourse (Franska), et son retrait du massif pyrénéen
- l'arrêt définitif du plan de réintroduction de l'ours dans les Pyrénées
- la prise de mesures sérieuses et efficaces pour empêcher les nuisances des autres ours sur l'ensemble du territoire pyrénéen. »

A quoi pense le Ministère de l'Écologie en faisant représenter, au sein du PNP, la protection de la nature par une association dont les buts sont clairement autres ? Ceci alors qu'une importante proportion des administrateurs désignés se range déjà dans les rangs des opposants au plan de restauration de l'Ours... Est-ce le début d'une manœuvre destinée à abandonner ce plan ?

Nous avons pourtant clairement informé, à deux reprises, le préfet des Hautes-Pyrénées et le directeur du Parc de notre attachement aux objectifs du PNP et à ses activités de développement durable.

Pour Michel Geoffre de FNE Midi Pyrénées : « La nomination d'un représentant d'une association peu soucieuse du devenir de la faune pyrénéenne détériore les relations du PNP avec les nombreuses APNE locales qui se battent depuis une trentaine d'années pour la préservation de la biodiversité. »

Face à ce que nous considérons comme une véritable provocation, **nous prenons des dispositions pour que le Ministre revienne sur une telle décision**. Par ailleurs, nous informons dès à présent la Commission Européenne de cette situation qui met formellement en péril le programme de restauration de l'Ours brun des Pyrénées.

Michel Geoffre

Secrétaire Général de FNE Midi-Pyrénées
05 62 37 05 84
michel.geoffre@wanadoo.fr



**Contacts
presse**

Antoine Gaillard

Chargé de communication à Nature Midi-Pyrénées
05 34 31 97 33
a.gaillard@naturemp.org

Nature Midi-Pyrénées
www.naturemp.org
contact@naturemp.org
05 34 31 97 32

FNE Midi-Pyrénées
www.uminat.asso.fr
contact@uminat.asso.fr
05 34 31 97 42

Uminate 65
uminat-65@wanadoo.fr
05 62 37 05 84